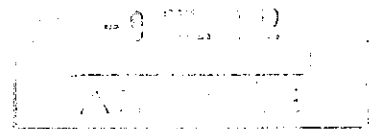


SYNDICAT MIXTE INTERMODAL REGIONAL DE TRANSPORTS
« SMIRT »

COMITE SYNDICAL DU 21 juin 2012,

Séance de 10 h à 11h30



Etaient présents :

M. Alain WACHEUX, Mme Marie-Sophie LESNE, M. Dominique PLANCKE, Mme Martine FILLEUL, M. François VERDONCK, M. Daniel JANSSENS, M. Christian DECOCQ, M. Jean-Luc WERY, M. Daniel DELCROIX, M. Eugène BINAISSE, M. Eric RENAUD, Mme Françoise PROUVOST, M. Jean-Marie MARQUAILLE, M. Jean-François MALBRANCQ, M. Serge PERON, M. Michel LO GIACO, M. Michel GUILBERT.

Etaient excusés :

M. Daniel PERCHERON, M. Pierre de SAINTIGNON, M. Jean HAJA, M. Steeve BRIOIS, M. Rémi PAUVROS, M. Bernard BAUDOUX, M. Jean-Claude DEBUS, M. Jean-Jacques COTTEL, M. Michel VANCAILLE, M. Bernard CAILLIAU, M. Eric QUIQUET, M. Francis DECOURRIERE, M. Bertrand RINGOT, M. Philippe WAGHEMACKER, M. Frédéric CUVILLIER, M. Yves COUPE.

Pouvoirs :

Monsieur Daniel PERCHERON à Monsieur Daniel DELCROIX
Monsieur Rémi PAUVROS à Monsieur François VERDONCK
Monsieur Jean-Claude DEBUS à Madame Marie-Sophie LESNE
Monsieur Francis DECOURRIERE à Monsieur Eric RENAUD
Monsieur Bertrand RINGOT à Monsieur Jean-Marie MARQUAILLE
Monsieur Frédéric CUVILLIER à Monsieur Alain WACHEUX
Monsieur Yves COUPE à Madame Françoise PROUVOST

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

La séance est présidée par Monsieur Alain WACHEUX, Premier Vice-Président du SMIRT.

Monsieur Alain WACHEUX présente les éléments du compte administratif 2011 et précise qu'il est conforme au compte de gestion établi par Madame Le Payeur Régional. Monsieur Alain WACHEUX soumet ensuite le Compte Administratif de l'exercice 2011 au vote des délégués.

Le Compte Administratif 2011 est adopté à l'unanimité.

SYNDICAT MIXTE INTERMODAL REGIONAL DE TRANSPORTS

SMIRT

COMITE SYNDICAL DU 21 JUIN 2012



DELIBERATION n° 2012-05

Le Comité Syndical du SMIRT, réuni, hors la présence de son Président, Monsieur Daniel PERCHERON, le 21 Juin 2012 sous la présidence de Monsieur Alain WACHEUX,

Vu le Code Général des collectivités territoriales,

Vu le Budget Primitif 2011 voté le 18 Mars 2011,

Vu la Décision Modificative n°1 de l'exercice 2011 votée le 18 Novembre 2011,

Vu le vote unanimement favorable des membres du Comité Syndical,

DECIDE

D'approuver le compte administratif pour l'année 2011, figurant en annexe de la présente délibération, qui présente un excédent global cumulé en fonctionnement de 1 045 779,68 €, dont un excédent en fonctionnement de 1 046.549,68 € et un déficit en investissement de 770 €.

Le résultat annuel de l'exercice 2011 présente un excédent en fonctionnement de 692 610,62 € et un déficit de 770 €.

Le Président du SMIRT

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'D. Percheron', written over a horizontal line.

Daniel PERCHERON

Correspondance administrative : SMIRT

Siège de Région - 151 Avenue du Président HOOVER 59555 LILLE CEDEX

Email : smirt@nordpasdecals.fr - téléphone : 03 28 82 73 83 - Fax : 03 28 82 73 95

REPUBLIQUE FRANCAISE



**SYNDICAT MIXTE INTERMODAL REGIONAL DE
TRANSPORTS**

SMIRT

**POSTE COMPTABLE DE LA
PAIERIE REGIONALE DU NORD-PAS DE CALAIS**

M 71

**COMPTE ADMINISTRATIF
d'un budget voté par nature**

ANNEE 2011

SMIRT _____	Compte administratif
--	-----------------------------

I - INFORMATIONS GENERALES
1 - INFORMATIONS STATISTIQUES ET FISCALES

Informations statistiques			
	Valeurs		Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)		Nombre de m ² de surface utile de bâtiments	
Population fictive		Nombre d'organismes de coopération auxquels adhère la région	
Longueur de la voirie régionale (en km)			

Informations fiscales		
	Région	Pour mémoire la moyenne nationale
Potentiel fiscal/ habitant défini par l'article L. 4332-5 du CGCT (1)		

	Informations financières - ratios - (2)	Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	
2	Produit des impositions directes/population	
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	
4	Dépenses d'équipement brut/population	
5	Encours de dette/population	
6	DGF/population	
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement	
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal	
9	Dépenses de fonctionnement et remboursement de la dette en capital/recettes réelles de fonctionnement	
10	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement	
11	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement	

- (1) Voir l'article L 4332-5 du code général des collectivités territoriales. Etabli sur la base de la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux)
- (2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de dette au 31/12 N.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies

I - INFORMATIONS GENERALES	I
2 - EXECUTION DU BUDGET	2

	Mandats émis	Titre émis	Reprise des résultats antérieurs	Résultat ou solde (A)
TOTAL	103 459,38	795 300,00		
Investissement	770,00		0	- 770,00
Dont 1068				
Fonctionnement	102 689,38	795 300,00	+ 353 939,06	+ 1 046 549,68
RESULTAT CUMULE				+ 1 045 779,68

- (1) Indiquer le signe (-) si dépenses > recettes et (+) si recettes > dépenses
(2) 002 : reprise du résultat de N-1 diminué de l'affectation en N du 1068

RESTES A REALISER (3) - DEPENSES

Chap./ art (4)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT - TOTAL		(I)
SECTION DE FONCTIONNEMENT TOTAL		(II)

- (3) Il s'agit d'inscrire l'ensemble des restes à réaliser non compris dans une autorisation de programme ou une autorisation d'engagement et les restes à réaliser relatifs aux crédits de paiement compris dans une autorisation de programme votée, affectée et engagée, liés à des retards de travaux ou au solde des programmes en cours, et adossés à un engagement juridique. Les régions ont la faculté, en effet, d'utiliser la technique des restes à réaliser pour les crédits de paiement compris dans une AP selon les modalités définies dans le règlement budgétaire et financier de la région et dans les cas précités.
(4) Suivant le niveau de vote retenu par le conseil régional

I - INFORMATIONS GENERALES	I
2 - EXECUTION DU BUDGET	2

RESTES A REALISER (1)			RESULTAT CUMULE = (A)+(B)	
Dépenses	Recettes	Solde (B)	EXCEDENT	DEFICIT
I+II	III+IV			
I	III			
II	IV			

(1) A reporter au budget supplémentaire N+1

RESTES A REALISER – RECETTES

Chap./ art (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT TOTAL		(III)
SECTION DE FONCTIONNEMENT TOTAL		(IV)

(2) Suivant le niveau de vote choisi par le Conseil général

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	

TOTAL DU BUDGET

	MANDATS EMIS	TITRES EMIS
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (1)	770,00	
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (1)	102 689,38	795 300,00
TOTAL DU BUDGET	103 459,38	795 300,00

TOTAL DES OPERATIONS REELLES ET D'ORDRE DU BUDGET

	TOTAL DES MANDATS EMIS		TOTAL DES TITRES EMIS	
	REELLES ET MIXTES	ORDRE	REELLES ET MIXTES	ORDRE
SECTION D'INVESTISSEMENT	770,00			
SECTION DE FONCTIONNEMENT	102 689,38		795 300,00	
BUDGET	103 459,38		795 300,00	

POUR INFORMATION (1)

	EN DEPENSE	EN RECETTES
REPRISE DES RESULTATS ANTERIEURS		353 939,06

(1) Il s'agit de la reprise des résultats de l'exercice précédent diminuée de l'affectation en 1068 qui fait l'objet d'un titre lors de l'exercice.

II - PRESENTATION GENERALE	II
1) EQUILIBRE FINANCIER	1 A

A - SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS
(y compris les restes à réaliser N-1)

(y compris les restes à réaliser N-1)

MANDATS EMIS		TITRES EMIS	
OPERATIONS REELLES (1)			
205 Brevets et marques	770	Fonds propres d'origine ext. (10 hors 1068) 26 Participations et créances rattachées à des participations 274 Remboursement de prêts Subventions d'équipement reçues (c/13) Emprunts et dettes assimilées (c/16) 20, 21, 22 et 23 immob. incorp. corp. ou en cours (1) 45 Participations des tiers aux travaux faits pour leur compte	
TOTAL DES DEPENSES REELLES	770	TOTAL RECETTES REELLES	0

BESOIN D'AUTOFINANCEMENT EXPRIME: 770 €
(Dépenses réelles - Recettes réelles)

OPERATIONS D'ORDRE			
		021 Virement de la section de fonct. (2)	26 000
040 Opé. D'ordre de transferts entre sections		040 Opé d'ordre de transferts entre sections	
041 Opérations patrimoniales		041 opérations patrimoniales	
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	26 000
AUTOFINANCEMENT PROPRE A L'EXERCICE :		.25 230 €.....	
(solde des opérations d'ordre de section à section = (précédé du signe - si négatif))			

TOTAL DEPENSES DE L'EXERCICE	770	TOTAL RECETTES DE L'EXERCICE	
-------------------------------------	------------	-------------------------------------	--

SOLDE D'EXECUTION REPORTE DE N-1			
D 001	0	R 001	0

AFFECTATION DE N-1			
c/ 1068			

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	770	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	
--	------------	--	--

- (1) Exceptionnellement, les comptes 20, 21 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement
- (2) Cette opération est sans réalisation et ne donne pas lieu à émission d'un titre ni d'un mandat

II – PRESENTATION GENERALE	II
1) EQUILIBRE FINANCIER	1 B

B - SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS
(y compris restes à réaliser N-1)

(y compris Restes à réaliser IV-1)

MANDATS EMIS		TITRES EMIS	
OPERATIONS REELLES			
Gestion des services		Gestion des services	
011 Charges à caractère général	82 389,61	70 Produits des services, du domaine, et ventes diverses	795 300,00
012 Charges de personnel et frais assimilés.	20 299,77	731 contributions directes	
		73 Autres impôts et taxes (hors 731)	
		74 Dotations, subventions et participations.	
		75 Autres produits de gestion courante	
		013 Atténuation de charges (sauf 6031 et 6611)	
Total dépenses de gestion des services	102 689,38	Total recettes de gestion des services	II 795 300,00
Résultat courant non financier = II- I+ 692 610,62 €			
66 Charges financières	III	76 Produits financiers	IV
Résultat financier = IV-III.....			
67 Charges exceptionnelles	V	77 Produits exceptionnels	VI
Résultat exceptionnel = VI-V.....			
68 Dotations aux provisions		78 Reprises sur provisions	
TOTAL DEPENSES REELLES	102 689,38	TOTAL RECETTES REELLES	795 300,00
SOLDE DES OPERATIONS REELLES ET MIXTES : + 692 610,62			

OPERATIONS D'ORDRE DE SECTION A SECTION			
023 Virement à la section d'investissement (1)	26 000,00		
042 Opé. d'ordre de transferts entre sections			
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	26 000,00	TOTAL RECETTES D'ORDRE	0
AUTOFINANCEMENT DEGAGE : - POSITIF : 666 610,62 - NEGATIF			

TOTAL DEPENSES DE L'EXERCICE	DE 102 689,38	TOTAL RECETTES DE L'EXERCICE	DE 795 300 ,00
-------------------------------------	----------------------	-------------------------------------	-----------------------

RESULTAT REPORTE DE N-1			
D 002		R 002	353 939,06

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	102 689,38	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 149 239,06
---	-------------------	---	---------------------

(1) Cette opération est sans réalisation et ne donne pas lieu à émission d'un titre ni d'un mandat

II – PRESENTATION GENERALE	II
2) BALANCE GENERALE	2

Mandats émis
(y compris restes à réaliser N-1)

Chap	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
Dépenses d'investissement – Total		770,00		770,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	770,00		
13	Subv. d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées			
205	Immob. incorpor. Brevets et marques			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immob. corporelles (hors programmes)			
22	Immob. reçues en affectation			
23	Immob. en cours (hors programmes)			
	Chap. d'opération d'équipement (total)			
26	Partic. et créances rattachées à des partic.			
27	Autres immob. fin			
45	Op. pour compte de tiers			

Pour information			
001 Solde d'exécution reporté N-1			0

Chap.	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
Dépenses de fonctionnement – Total		102 689,38		102 689,38
011	Charges à caractère général	82 389,61		
012	Charges de personnel et frais assimilés	20 299,77		
014	Atténuation de produits			
65	Autres charges d'activité			
6586	Frais de fonct. des groupes d'élus			
66	Charges financières			
67	Charges exceptionnelles			
68	Dotations aux amortissements et provisions			

Pour information			
002 Résultat de fonctionnement reporté N-1			

(1) Cette opération est sans réalisation et ne donne pas lieu à émission d'un titre ni d'un mandat

II – PRESENTATION GENERALE	II
2) BALANCE GENERALE	2

Titres émis
(y compris restes à réaliser N-1)

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL RECETTES
Recettes d'investissement – Total				
10	Dotations, fonds divers (hors c/.1068)			
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées			
205	Immob. Incorporelles-Brevets et marques (1)			
204	Subventions d'équipement versées (1)			
21828	Immob. corporelles- Véhicule de service (1)			
2183	Equipement bureautique et frais divers			
22	Immob. reçues en affectation (1)			
23	Immobilisations en cours (1)			
26	Participations et créances ratt. à des participa.			
27	Autres immobilisations. fin.			
45	Opérations pour c/ de tiers			
1068 Excédent de fonctionnement capitalisé N-1				0

Pour information			0
001 Solde d'exécution reporté N-1			

- (1) Exceptionnellement, les comptes 20, 21 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (2) Cette opération est sans réalisation et ne donne pas lieu à émission d'un titre ni d'un mandat

Chap	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
Recettes de fonctionnement – Total		795 300,00		795 3000,00
70	Produits des serv., du domaine, et ventes div.			
731	Contributions directes			
73	Impôts et taxes (hors c/. 731)			
74	Dotations, participations et subventions	795 300,00		
75	Autres produits d'activité			
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
78	Reprises sur provisions			
013	Atténuation de charges			

Pour information			353 939,06
002 Résultat de fonctionnement reporté N-1			

Pour mémoire :

I -L'assemblée délibérante a décidé de voter le budget (crédits de paiement afférents à une AP/AE ou crédits hors AP/AE) par nature :

- au niveau (1) **du chapitre**

pour la section d'investissement ;

- au niveau (1) **du chapitre**

pour la section de fonctionnement.

- avec les opérations listées en page 15 ;

- avec (sans) vote formel sur chacun des chapitres.(2)

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....néant.....
.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre d'opération.

III – L'assemblée délibérante a autorisé le président à opérer des virements de crédits de chapitre à chapitre dans les limites suivantes (3) : **Dans la limite des 7,5 % des dépenses réelles de la section**

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – La comparaison s'effectue par rapport au budget :

– primitif de l'exercice précédent

– cumulé de l'exercice précédent (BP+BS+DM+RAR N-1) (2)

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Rayer la mention inutile

(3) Dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de la section.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
A - 1 - SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE	A

DEPENSES – réalisations et restes à réaliser-

Nature	Crédits votés (BP +DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser Au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL				
Dépenses d'équipement (total)	26 000,00	770,00		25 230,00
-Non individualisées en opérations d'équipement				
-Individualisées en opérations d'équipement				
Subventions d'équipement à verser (c/ 204)				
Opérations pour compte de tiers				
Dépenses financières (total)				
- Dont opérations réelles				
- Dont opérations d'ordre de transfert entre section				
Opérations patrimoniales				

Pour information	0			
001 Solde d'exécution reporté N-1				

RECETTES – réalisations et restes à réaliser

Nature	Crédits votés (BP +DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL	26 000,00			
Recettes d'équipement				
Opérations pour compte de tiers				
Recettes financières				
- Dont Opérations réelles				
- Dont Op. d'ordre de transferts entre sections				
- dont virement de la section de fonctionnement	26 000,00			
Opérations patrimoniales				
1068 Excédent de fonct. capitalisé N-1				

Pour information	0			
001 Solde d'exécution reporté N-1				

(1) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées

(2) col 4 = col 1 - (col 2+col 3). Lorsque la colonne « crédits sans emploi » fait apparaître, en recettes, un montant négatif, cela signifie que les réalisations ont été supérieures aux recettes votées.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
A 1 – DEPENSES D'EQUIPEMENT NON INDIVIDUALISEES DANS UN CHAPITRE D'OPERATION	A 1

A –1 DEPENSES NON INDIVIDUALISEES EN OPERATIONS D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

Chap/ art.	Libellé	Crédits votés (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
	TOTAL				
20	Immobilisations incorporelles (hors c/ 204)				
	..(1)				
21	Immobilisations corporelles				
	.(1)				
23	Travaux en cours				
	(1)				

A –1 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES DANS LE CADRE D'UNE AP

Chap /art.	Libellé	Crédits votés (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
204	Subventions d'équipement versées				
...	... (1)				

A –1 DEPENSES NON INDIVIDUALISEES EN OPERATIONS D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

Chap / art.	Libellé	Crédits votés (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
	TOTAL	26 000,00	770,00	0	25 230,00
20	Immobilisations incorporelles (hors c/ 204)	1 000,00	770,00	0	230,00
205	Brevets et marques..(1)	1 000,00	770,00	0	230,00
21	Immobilisations corporelles	25 000,00			25 000,00
2182	Véhicule de service.(1)	20 000,00	0	0	20 000,00
2183	Equipement bureautique et frais divers.	5 000,00	0	0	5 000,00
23	Travaux en cours				
	(1)				

A –1 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES HORS LE CADRE D'UNE AP

Chap /art.	Libellé	Crédits votés (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
204	Subventions d'équipement versées				
...	... (1)				

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
A 2 – DEPENSES D'EQUIPEMENT INDIVIDUALISEES DANS UN CHAPITRE D'OPERATION	A 2

**A 2 - DEPENSES INDIVIDUALISEES EN CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT
DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

N°	Libellé	Crédits votés (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
	TOTAL				

**A 2 - DEPENSES INDIVIDUALISEES EN CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT
HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

N°	Libellé	Crédits votés (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
	TOTAL				

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
A 2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - EQUIPEMENTS	A 2

CHAPITRE D'OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° :.....

LIBELLE :.....

AFFERENTE A L'AUTORISATION DE PROGRAMME

(page à reproduire autant que nécessaire)

DEPENSES

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits votés (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations de l'exercice	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi	Cumul des réalisations (3)
	DEPENSES (A)		A1			A2
20.	Immobilisations incorporelles (hors c/204)					
204	Subventions versées					
21	Immobilisations corporelles					
23	Immobilisations en cours					

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Articles de recettes (1)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits votés (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations de l'exercice	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi	Cumul des réalisations (3)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (B)			B1			B2
13	Subventions d'investissement (sauf 138)					
...	...					

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes

(2) Si la région constate des restes à réaliser sur les AP/CP

(3) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice

Solde du financement (4)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	B1-A1	B2-A2

(4) Indiquer le signe algébrique

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
A 2 - SECTION D'INVESTISSEMENT – EQUIPEMENTS	A 2

CHAPITRE D'OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° :.....

LIBELLE :.....

NON COMPRISE DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

(page à reproduire autant que nécessaire)

DEPENSES

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits votés (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations de l'exercice	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi	Cumul des réalisations (3)
	DEPENSES (A)		A1			A2
20.	Immobilisations incorporelles (hors c/204)					
204	Subventions versées					
21	Immobilisations corporelles					
23	Immobilisations en cours					

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Articles de recettes (1)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits votés (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations de l'exercice	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi	Cumul des réalisations (3)
	TOTAL RECETTES AFFECTEES (B)		B1			B2
13	Subventions d'investissement (sauf 138)					
....	...					

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes

(2) Si la région constate des restes à réaliser sur les AP/CP

(3) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice

Solde du financement (4)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	B1-A1	B2-A2

(4) Indiquer le signe algébrique

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT	
A 3 – RECETTES D'EQUIPEMENT	A 3

A 3 – RECETTES D'EQUIPEMENT – Détail des chapitres
Financement des équipements

Chap /art.	Libellé (1)	Crédits votés (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi (4)
13	Subventions d'équipement reçues				
...	...				
16	Emprunts, et dettes assimilées				
1641...	...				
1644...	...				
166	refinancement de dette (2)				
...					
20	Immobilisations incorporelles (3)				
...	...				
21	Immobilisations corporelles (3)				
...	...				
23	Immobilisations en cours (3)				
...	...				

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes

(2) Le compte 166 retrace les crédits ouverts en recettes au titre du refinancement de la dette. Il est reporté pour mémoire en recettes dans le tableau de l'équilibre des opérations financières tout comme le compte 1644-9.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 21 et 23 constituent des recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Lorsque la colonne « crédits sans emploi » fait apparaître un montant négatif, cela signifie que les réalisations ont été supérieures aux recettes votées.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT	
A 4 – OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS	A 4

**A 4 – OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS
DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

Chap	Libellé	Sur l'exercice				Cumul des réalisations
		Crédits votés (BP+DM +RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi (1)	
	TOTAL DEPENSES (2)					
45..	Opération sous mandat n°...					
45..	Opération sous mandat n°...					
45..	Opération sous mandat n°...					
45..	Opération sous mandat n°...					
45..	Opération sous mandat n°...					
	TOTAL RECETTES (2)					
45..	Opération sous mandat n°...					
45..	Opération sous mandat n°...					
45..	Opération sous mandat n°...					
45..	Opération sous mandat n°...					
45..	Opération sous mandat n°...					

**A 4 – OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS
HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

Chap	Libellé	Sur l'exercice				Cumul des réalisations
		Crédits votés (BP+DM +RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi (1)	
	TOTAL DEPENSES (2)					
45..	Opération sous mandat n°...					
45..	Opération sous mandat n°...					
45..	Opération sous mandat n°...					
45..	Opération sous mandat n°...					
45..	Opération sous mandat n°...					
	TOTAL RECETTES (2)					
45..	Opération sous mandat n°...					
45..	Opération sous mandat n°...					
45..	Opération sous mandat n°...					
45..	Opération sous mandat n°...					
45..	Opération sous mandat n°...					

(1) A la clôture de l'opération, les crédits ouverts non consommés sont considérés comme ayant été non employés au cours de l'exercice. En cas de déficit, le solde s'obtient par l'inscription d'une recette dans la rubrique « financement par la région »

(2) Les recettes sont égales aux dépenses de chaque opération sous mandat.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
A 5 - SECTION D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS FINANCIERES	A 5

DETAIL PAR ARTICLES – DEPENSES– Réalisations et RAR de l'exercice
Dans le cadre d'une autorisation de programme

Chap /art.	Libellé (1)	Crédits votés (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
DEPENSES TOTALES (I) =A+B+C+D+E					
HORS CHARGES TRANSFEREES II =A+B+C+D					
16	Rembours. d'emprunts et dettes (A)				
164.	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
166	Refinancement de dettes				
1676	Dettes env. locataires acquéreurs				
1681	Autres emprunts				
1682	Bons à moyen terme négociables				
1687	Autres dettes				
Autres dépenses financières (sous-total) (B)=10+13+26+27 (-C)					
10	Reversement de dotations				
...	...				
13	Remboursement de subventions				
...	...				
26	Participations et créances rattachées				
261	Titres de participation				
266	Autres formes de participation				
27	Autres immobilisations financières				
27.	Acquisition de titres immobilisés				
274	Prêts accordés				
275	Dépôts et cautionnements versés				
2761	Créances pour avances en garantie d'emprunts				
2763	Créances sur autres coll. locales (C) (2)				

Hors le cadre d'une autorisation de programme

Chap /art. (1)	Libellé (1)	Crédits votés (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
DEPENSES TOTALES (I) =A'+B'+C'+D'+E'					
HORS CHARGES TRANSFEREES II =A+B+C+D					
16	Rembours. d'emprunts et dettes (A')				
164.	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
166	Refinancement de dettes				
1676	Dettes env. locataires acquéreurs				
1681	Autres emprunts				
1682	Bons à moyen terme négociables				
1687	Autres dettes				
Autres dépenses financières (sous-total) (B')=10+13+26+27 (-C')					
10	Reversement de dotations				
...	...				
13	Remboursement de subventions				
...	...				
26	Participations et créances rattachées				
261	Titres de participation				
266	Autres formes de participation				
27	Autres immobilisations financières				
27.	Acquisition de titres immobilisés				
274	Prêts accordés				
275	Dépôts et cautionnements versés				
2761	Créances pour avances en garantie d'emprunts				
2763	Créances sur autres coll. locales (C') (2)				

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes

(2) Il s'agit des créances détenues par la région mandataire à l'encontre des tiers mandants au titre des emprunts qu'elle a contractés pour le compte de ces derniers

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
A 5 - SECTION D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS FINANCIERES	A 5

DETAIL PAR ARTICLES – DEPENSES– Réalisations et RAR de l'exercice

Chap /Art.	Libellé (1)	Crédits votés (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
040	Opérations d'ordre transferts entre sections (=D+E) (2)				
	Reprises /autofinancement antérieur				
10..	Sur apports, dotations et réserves				
139	Subv. d'investissement reprises au c/résultat				
192	Moins-values de cessions				
198	Neutralisation des amortissements				
1688	ICNE N-1 contrepassés sur emprunt				
2768	ICNE de l'exercice sur prêts				
28...	Amortissements des immobilisations (2)				
	Charges transférées (E)				
481	Charges à répartir sur plusieurs ex.				
4812	Frais d'acquisition des immobilisations				
4816	Frais d'émission des emprunts				
4817	Indemnités de renégociation de la dette				
	Travaux en régie				
21,23	...				
	Stocks				
3...	...				

DETAIL PAR ARTICLES – RECETTES Réalisations et RAR de l'exercice

Chap. /Art. (1)	Libellé (1)	Crédits votés (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi (4)
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) (III)=F+G+H+J				
	Ressources propres externes (F)				
10222	FCTVA...				
	Autres recettes financières (G)				
274	Remboursement de prêts				
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (H) (3)				
1688	ICNE de l'exercice sur emprunts				
2768	ICNE N-1 contrepassés sur prêts				
192	Plus-values de cessions				
20.	Cessions d'immob. incorporelles				
21.	Cessions d'immob. corporelles.				
...					
26.	Cessions de particip. et créances ratt.				
27.	Cessions d'immob. financières				
28.	Amortissements des immobilisations				
481.	Amortissements des charges à répartir				
021	Virement de la section de fonct. (J)				

Pour information : autres ressources financières ne faisant pas partie des ressources propres (c/16449 et c/166)

Montant total	
16449	Op. afférentes à l'option de tirage sur ligne de trésorerie
166...	Refinancement de dettes...

	Opérations financières de l'exercice	Résultat reporté et affectation	CUMUL
Recettes	III	R001	IV=III+R001+R1068
Dépenses	(I-D16449 et D166)	D001	V=(I-D16449 et D166)+D001
Affectation N-1 (c/1068)		R1068	
Solde des opérations financières	III-I		IV-V
Solde hors charges transférées et créances sur autres collectivités publiques C (5)	III-((I-D16449 et D166)-(C+E))		IV-V(C+E)

(1) A détailler conformément au plan de comptes

(2) Exceptionnellement, les comptes 28... peuvent figurer en dépenses d'ordre de la section d'investissement

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 21 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats occasionnant un reversement

(4) Lorsque la colonne « crédits sans emploi » fait apparaître un montant négatif, cela signifie que les réalisations ont été supérieures aux recettes votées.

(5) Ces créances et charges pouvant être financées par emprunt

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
A 6 - SECTION D'INVESTISSEMENT OPERATIONS PATRIMONIALES (opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'investissement)	A 6

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits votés (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations	Crédits sans emploi
041	DEPENSES (2)			
10...	Dotations, fonds divers et réserves			
1021	Dotations			
1027	Mise à disposition (chez le bénéficiaire)			
181	Compte de liaison : affectation à ...			
20...	Immobilisations incorporelles			
21...	Immobilisations corporelles			
217...	Immobilisations reçues à disposition			
22...	Immobilisations reçues en affectation			
229...	Droits de l'affectant			
23...	Immobilisations en cours			
24...	Immobilisations affectées, concédées, affermées ou mises à disposition			
...				
...				
...				
041	RECETTES (2)			
1021	Dotation			
1027	Mise à disposition (chez le bénéficiaire)			
181	Compte de liaison : affectation à ...			
21...	Immobilisations corporelles			
217...	Immobilisations reçues à disposition			
22...	Immobilisations reçues en affectation			
229...	Droits de l'affectant			
24...	Immobilisations affectées, concédées, affermées ou mises à disposition			
...				
...				
...				

(1) A détailler conformément au plan de comptes

(2) Les dépenses sont égales aux recettes

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
B 1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

Chapitres		Crédits votés (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits sans emploi (1)
			Réalisations	Rattachements	Restes à réaliser	
DEPENSES DE L'EXERCICE		1 123 239,06	102 689,38		0	1 020 549,68
011	Charges à caractère général	1 063 639,06	82 389,61	0	0	981 249,45
012	Charges de pers. et frais assimilés	58 600,00	20 299,77		0	38 300,23
014	Atténuation de produits					
65	Autres charges d'activité(hors 6586)					
6586	Frais de fonct. des groupes d'élus					
66	Charges financières					
67	Charges exceptionnelles	1 000,00	0	0	0	1 000,00
68	Dotations aux amort. et prov.					
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections					

023	Virement à la section d'invest (2).	26 000,00				
-----	-------------------------------------	-----------	--	--	--	--

Pour information						
002 Résultat de fonct. reporté N-1						

RECETTES DE L'EXERCICE		795 300,00	795 300,00	0	0	0
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses					
731	Contributions directes					
73	Autres impôts et taxes (hors 731)					
74	Dotations et participations	795 300,00	795 300,00	0	0	0
75	Autres produits de gestion courante					
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels					
78	Reprises sur provisions					
013	Atténuation de charges					
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections					

Pour information		353 939,06				
002 Résultat de fonct. reporté N-1						

- (1) Crédits annulés (col 5) = crédits ouverts (col1) – crédits employés ou à employer (col2+col3+col4). Lorsque la colonne « crédits sans emploi » fait apparaître, en recettes, un montant négatif, cela signifie que les réalisations ont été supérieures aux recettes votées.
- (2) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres ou de mandats (opérations sans réalisations).

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
B 1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES	B 1

**DETAIL PAR ARTICLE DES CHAPITRES
OPERATIONS REELLES**

Art (1)	Libellé (1)	Crédits votés (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits sans emploi
			Réalisations	Rattachements	Restes à réaliser	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 063 639,06	82 389,61	0	0	981 249,45
617	Mission AMO et autres études	924 939,06	4 778,02	0	0	920 161,04
6225	Comptable public	2 000,00	0	0	0	2 000,00
62878	Remboursement de frais (Région)	136 700,00	77 611,59	0	0	59 088,41
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	58 600,00	20 299,77		0	38 300,23
6218	Autre personnel extérieur	50 000,00	20 299,77	0	0	29 700,23
647	Autres charges sociales	8 000,00	0	0	0	8 000,00
6475	Médecine du travail	600,00	0	0	0	600,00
014	ATTENUATION DE PRODUITS					
739...	...					
749...	...					
65	AUTRES CHARGES D'ACTIVITE (sauf 6586)					
...	...					
6586	Frais de fonctionnement des groupes d'élus					
65861	Frais de personnel					
65862	Matériel, équipement, fournitures					
...	...					
TOTAL DES DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (A') = (011+012+014+65+6586)		1 122 239,06	102 689,38		0	1 019 549,68
66	CHARGES FINANCIERES (B')					
66...	...					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES (C')	1 000,00	0	0	0	1 000,00
671...	Intérêts moratoires et pénalités sur marchés....	1 000,00	0	0	0	1 000,00
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS (D')					
68...	...					
TOTAL OPERATIONS REELLES ET MIXTES = A'+B'+C'+D'		1 123 239,06	102 689,38		0	1 020 549,68

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
B 1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES	B 1

DETAIL PAR ARTICLE DES CHAPITRES
OPERATIONS D'ORDRE - TOTAL DES OPERATIONS REELLES ET DES OPERATIONS D'ORDRE

Art (1)	Libellé (1)	Crédits votés (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits sans emploi
			Réalisations	Rattachements	Restes à réaliser	
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (E)					
60...	...					
6031...	Variations de stocks de matières lères					
...	...					
66...	...					
6611	Intérêts des emprunts et dettes					
668	Indemnités de renégociation capitalisées					
...	...					
67...	...					
675	Valeur comptable des immo. cédées					
6761	Différences sur réalisation (positives) transférées en investissement					
...	...					
68...	Dotations aux amortissements					
...	...					
7133	Variations des en-cours de production de biens					
7134	Variations des en-cours de production de services					
7135	Variations des stocks de produits					
...	...					
762	Produits des autres immobilisations financières					
...	...					
023	Virement à la section d'invest. (F)					
TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE = E+F						

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (= Total des opérations réelles et d'ordres) A+B+C+D+A'+B'+C'+D'+E+F	1 123 239,06	102 689,38			1 020 549,68
--	---------------------	-------------------	--	--	---------------------

Pour information D002 Déficit de fonct. reporté de N-1	0				
---	----------	--	--	--	--

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
B 2 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES	B 2

DETAIL PAR ARTICLE DES CHAPITRES RECETTES DE GESTION DU SMIRT

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits votés (BP+DM+RAR n-1)	Recettes employées (ou restant à employer)			Crédits sans emploi (2)
			Réalisations	Rattachements	Restes à réaliser	
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES					
70						
73	IMPOTS LOCAUX ET TAXES (sauf C/. 731)					
73						
731	IMPOTS ET TAXES					
731	Contributions directes					
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	795 300,00	795 300,00	0	0	0
7472	Région	596 475,00	596 475,00			
7473	Département du Nord	43 741,50	43 741,50			
7473	Département du Pas de Calais	31 812,00	31 812,00			
7475	LMCU	58 852,20	58 852,20			
7474	Syndicat Mixte de Transports Artois-Gohelle	16 065,06	16 065,06			
7474	Syndicat Intercommunal pour les Transports Urbains de la Région de Valenciennes	11 213,73	11 213,73			
7475	Communauté Urbaine Dunkerque Grand Littoral	8 271,12	8 271,12			
7474	Syndicat Mixte de Transports du Douaisis	6 282,87	6 282,87			
7475	Communauté Urbaine d'Arras	5 646,63	5 646,63			
7474	Syndicat Intercommunal des transports urbains de l'Agglomération du Calaisis	4 294,62	4 294,62			
7475	Communauté d'Agglomération du Boulonnais	4 294,62	4 294,62			
7474	Syndicat Mixte du Val de Sambre	3 817,44	3 817,44			
7475	Communauté d'Agglomération de Saint-Omer	2 863,08	2 863,08			
7475	Communauté d'Agglomération de Cambrai	1 670,13	1 670,13			
75	AUTRES PRODUITS D'ACTIVITE					
75...	...					
013	ATTENUATION DE CHARGES					
609...	...					
619	Rabais, remises et ristournes obtenues sur services extérieurs					
629	Rabais, remises et ristournes obtenues sur autres services extérieurs					
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel					
6459	Remboursements sur charges de sécurité sociale et de prévoyance					
6479	Remboursements sur autres charges sociales					
6489	Remboursements sur autres charges de personnel					
65869	Remboursements sur frais de fonctionnement des groupes d'élus					
TOTAL GESTION DES SERVICES (A) = 70+731+73+74+75+013		795 300,00	795 300,00	0	0	0

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes

(2) Lorsque la colonne « crédits sans emploi » fait apparaître un montant négatif, cela signifie que les réalisations ont été supérieures aux recettes.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
B 2 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES	B 2

**DESTAILS PAR ARTICLE DES CHAPITRES
PRODUITS FINANCIERS ET EXCEPTIONNELS – OPERATIONS D'ORDRE**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Recettes employées (ou restant à employer)			Crédits sans emploi (2)
			Réalisations	Rattachements	Restes à réaliser	
76	PRODUITS FINANCIERS (B)					
76...	...					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS (C)					
77...	...					
78	REPRISES SUR PROVISIONS (D)					
78...	...					
TOTAL DES OPERATIONS REELLES ET MIXTES = A+B+C+D		795 300 ,00	795 300,00			0

042	Opérations d'ordre de transferts entre sections (F)					
6031	Variation des stocks de matières lères					
...	...					
6611	Intérêts des emprunts de la dette					
...	...					
7133	Variations des en-cours de production de biens					
7134	Variations des en-cours de production de services					
7135	Variations des stocks de produits					
...	...					
721	Immo. Incorporelles (travaux en régie)					
722	Immo. corporelles (travaux en régie)					
...	...					
762	Produits des autres immo. Financières					
...	...					
776	Différences sur réalisations (négatives) reprises au compte de résultat					
777	Quote-part des subventions d'investissement transférées au compte de résultat					
...	...					
7811	Reprise sur amortissement des immo. corporelles et incorporelles					
791	Charges d'exploitation					
796	Charges financières					
797	Charges exceptionnelles					
TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE						
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		795 300,00	795 300,00			0
Pour information R002 Excédent de fonct. reporté de N-1		353 939,06				

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes

(2) Lorsque la colonne « crédits sans emploi » fait apparaître un montant négatif, cela signifie que les réalisations ont été supérieures aux recettes.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

RECAPITULATION PAR PRETEURS

RECAPITULATION PAR ETABLISSEMENT PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 1/1/N de l'exercice	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts	Capital
TOTAL					
Caisses de crédit agricole Caisse des Dépôts et Consignations Caisses d'Epargne C.L.F./DEXIA Crédit Foncier Crédit national / NATEXIS Crédit mutuel Banques étrangères Organismes d'assurance Autres prêteurs divers					

CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature	Date de la délibération autorisant la ligne de trésorerie	Montant maximum autorisé pour l'exercice	Montant des tirages de l'exercice	Montant des remboursements de l'exercice	Montant restant dû au 31/12/N
5191 Avances du Trésor 5192 Avances trésorerie 5193 Lignes e trésorerie 5194 Billets e trésorerie 5198 Autres crédits trés					

(1) Circulaire n°NOR/INT/B/89/00071/C du 22/2/1989

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN –ETAT DE LA DETTE

ETAT DE LA DETTE AU 31/12/N

Année d'enc.	Objet de la dette	Organisme prêteur	TAUX				Date de la 1ère année de rembt
			FRV (1)	Index (2)	Marge (3)	Taux actuariel	
						Périodicité du remb. (4)	
						de l'intérêt	
						du capital	
TOTAL							
163 Emprunts obligataires							
164 Emprunts auprès d'établissements de crédit							
1641 Emprunts en euros							
1643 Emprunts en devises (hors zone euro)							
1644 Emprunts assortis d'une option de tirage sur une ligne de trésorerie							
165 Dépôts et cautionnements reçus							
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières							
168 Autres emprunts et dettes assimilées							
1681 Autres emprunts							
1682 Bons à moyen terme négociables							
1687 Autres dettes							

(1) Indiquer F pour taux fixe, R pour taux révisable, V pour variable

(2) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : EURIBOR 3 mois,)

(3) Marge appliquée à l'index retenu

(4) Indiquer A pour annuel, S pour semestriel, T pour trimestriel, et M pour mensuel, X pour autres (préciser).

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

ETAT DE LA DETTE AU 31/12/N

[illegible]

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN -ETAT DE LA DETTE

EMPRUNTS

Année d'enc.	Objet de la dette	Organisme prêteur (ou chef de file)	TAUX				Périodicité du rembt.(4)	Date de la 1ère année de rembt.	
			FRV (1)	Index (2)	Marge (3)	Taux actuariel		de l'int.	du cap.
	TOTAL								

- (1) Type de taux : TF (fixe) ; TV (variable) ; TR (révisable)
 (2) Indice de référence : marchés monétaires (EONIA, T4M, TAM, TIOP,...), obligataire (TEC, TMO, TME), international (EURIBOR)
 (3) Profil d'amortissement : annuités constantes, amortissement constant, in fine, différé total ou partiel, etc...
 (4) Indiquer A pour annuel, S pour semestriel, T pour trimestriel, et M pour mensuel, X pour autres (préciser).

ETAT DES INSTRUMENTS DE COUVERTURE

ETAT DES INSTRUMENTS DE COUVERTURE					
Nature du contrat	Organisme contractant	Date du contrat	Durée du contrat	Date de règlement	Montant de la dette couverte

TABLEAU RECAPITULATIF DES LIGNES

[illegible]

EMPRUNTS ANCIENS RENEGOCIES

Année d'encaissement	Objet de la dette	Organisme prêteur	Durée en années	Taux			
				FRV (1)	Index (2)	Marges (3)	Taux actuar.
TOTAL							

EMPRUNTS DE REMPLACEMENT OU DE REFINANCEMENT

Année d'encaissement	Objet de la dette	Organisme prêteur-	Durée en années	Taux			
				FRV (1)	Index (2)	Marges (3)	Taux actuar.
TOTAL							

- (1) Indiquer F pour taux fixe, R pour taux révisable, V pour variable
(2) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : EURIBOR 3 mois,)
(3) Marge appliquée à l'index retenu
(4) Profil d'amortissement : annuités constantes, amortissement constant, in fine, différé total ou partiel, etc...

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN -ETAT DE LA DETTE

OBLIGATAIRES

DETTE EN CAPITAL A L'ORIGINE	DETTE EN CAPITAL AU 31/12/N	ICNE DE L'EXERCICE	ANNUITE PAYEE DANS L'EXERCICE	
			Intérêts	Capital

DU RISQUE FINANCIER

Montant maximum autorisé pour l'année N	Charges financières constatées à la conclusion du contrat			Pertes et profits constatés pendant la durée du contrat (cumul)
	Encours + emprunts de l'ex.	Prime d'assurance	Commissions diverses	

COMPOSANT LE NOTIONNEL DE REFERENCE

Capital restant dû	Annuité		
	Capital	Intérêts	Total

AU COURS DE L'ANNEE N

Périodicité du rembt(4)	Date de la 1ère année de rembt.		DETTE EN CAPITAL AU 31/12/N	ICNE de L'EXERCICE	ANNUITE PAYEE DANS L'EXERCICE (s'il y a lieu)	
	de l'int.	du cap.			Intérêts	Capital

(4) Indiquer A pour annuel, S pour semestriel, T pour trimestriel, et M pour mensuel, X pour autres (préciser).

RECUS AU COURS DE L'ANNEE N

Périodicité du Rembt(4)	Date de la 1ère année de rembt.		DETTE EN CAPITAL AU 31/12/N	ICNE de L'EXERCICE	ANNUITE PAYEE DANS L'EXERCICE (s'il y a lieu)	
	de l'int.	du cap.			Intérêts	Capital

(4) Indiquer A pour annuel, S pour semestriel, T pour trimestriel, et M pour mensuel, X pour autres (préciser).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES IMMOBILISATIONS (1)

I – Bâtiments scolaires

	Désignation des ensembles	Date d'acquisition
TOTAL		
Immobilisations incorporelles		
Immobilisations corporelles		
Autres...		

II – Constructions, installations et

	Désignation des ensembles	Date d'acquisition
TOTAL		
Immobilisations incorporelles		
Immobilisations corporelles		
Autres...		

III - Installations techniques, matériels et outillages en cours d'amortissement (2)

Désignation du bien	Année d'acqu.	Valeur d'acquisition	Cumul des amortissements antérieurs	Amortissements de l'exercice

(2) Acquis à compter du 1/1/2005

IV - Autres immobilisations corporelles (2)

Désignation du bien	Année d'acqu.	Valeur d'acquisition	Cumul des amortissements antérieurs	Amortissements de l'exercice

(2) Acquis à compter du 1/1/2005

V - Immobilisations incorporelles (2)

Désignation du bien	Année d'acqu.	Valeur d'acquisition	Cumul des amortissements antérieurs	Amortissements de l'exercice

(2) Acquis à compter du 1/1/2005

(1) L'Etat des immobilisations est à renseigner de manière facultative, conformément aux articles L. 2313-1 et R. 2313-3 du CGCT, applicables aux régions par renvoi de l'article L. 4312-1.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES IMMOBILISATIONS (1)

et administratifs (2)

Valeur d'acquisition	Durée d'amort (1)	Cumul des amortissements antérieurs	Valeur nette comptable au 1/1 de l'exercice	Amortissement de l'exercice

(2) Acquis à compter du 1/1/2005

agencements (hors bâtiments scolaires et administratifs) (2)

Valeur d'acquisition	Durée d'amort (1)	Cumul des amortissements antérieurs	Valeur nette comptable au 1/1 de l'exercice	Amortissement de l'exercice

(2) Acquis à compter du 1/1/2005

VI – Etat des acquisitions immobilières de l'année (2)

Désignation du bien	Date d'acquisition	Valeur d'acquisition	Durée d'amort. (23)

(2) Indiquer au choix les acquisitions prévisionnelles de l'exercice ou les acquisitions réalisées au titre de l'exercice antérieur (constatées au compte administratif de l'exercice N-1 ou les réalisations constatées et connues).

(3) Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.

VII – Etat des cessions immobilières de l'année (2)

Désignation du bien	Date d'acquis.	Date de cession	Valeur d'acquis.	VNC	Valeur de cession	Plus ou moins values de cession

(2) Indiquer au choix les cessions prévisionnelles de l'exercice ou les cessions réalisées au titre de l'exercice antérieur (constatées au compte administratif de l'exercice N-1 ou les réalisations connues).

(1) L'Etat des immobilisations est à renseigner de manière facultative, conformément aux articles L. 2313-1 et R. 2313-3 du CGCT, applicables aux régions par renvoi de l'article L. 4312-1.

IV – ANNEXES **ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES IMMOBILISATIONS (1)**

VIII - Participations et créances rattachées à des participations

Organisme dans lequel la participation est prise	Date de la délibération	Valeur d'acquisition	Observations (2)
261 Titres de participation			
266 Autres formes de participation			

IX - Autres immobilisations financières

Nature de l'immobilisation financière	Date de la délibération	Valeur d'acquisition	Observations (2)
271 – Titres immobilisés (dt. propr.)			
272 – Titres immobilisés (dont créances.)			
276 Autres créances immobilisées			

274 – Prêts

2/4 – Prêts					
Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 1/1/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
- assortis d'intérêts					(3)
- non assortis d'intérêts					

(1) L'Etat des immobilisations est à renseigner de manière facultative, conformément aux articles L. 2313-1 et R. 2313-3 du CGCT, applicables aux régions par renvoi de l'article L. 4312-1.

(2) Indiquer par exemple si une provision a été constituée

(3) Indiquer le montant de l'intérêt

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES PROVISIONS - ETAT DE REPARTITION DES CHARGES
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/N

Nature de la provision	Objet de la provision	Date de constitution de la provision	Montant de la provision au 31/12/N	Montant des utilisations ou reprises	SOLDE
Prov. pour risques et charges					
Provisions pour litiges et contentieux					
Provisions pour pertes de change					
Provisions pour garanties d'emprunts					
Autre provisions pour risques					
Provisions pour grosses réparations					
.....					
Provisions pour dépréciation					
- des immobilisations					
- des stocks					
- des comptes de tiers					
- des comptes financiers					
TOTAL GENERAL					

PROVISIONS NOUVELLES DE L'ANNEE N

Nature	Objet	Montant

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481	Montant de la dotation aux amort. de l'exercice (c/6812)
TOTAL					

AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

PROCEDURE	CHOIX DU SMIRT	Délibération du
AMORTISSEMENT	Biens de faible valeur : Seuil d'amortissement sur un an : Catégories de biens amortis : Durée :	

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - VARIATION DU PATRIMOINE – ENTREES et SORTIES Article R. 2313-3 applicable aux régions par renvoi des articles L. 4312-1 et L. 2313.1 du CGCT

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS OPEREES PAR LE SMIRT

Modalités d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL				

ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS OPEREES PAR LE SMIRT

Modalités de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL							

IV – ANNEXES
ENGAGEMENTS DONNES – EMPRUNTS GARANTIS PAR LE SMIRT –
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL – ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE
AFFECTATION SPECIALE

EMPRUNTS GARANTIS PAR LE SMIRT

Année d'encaissement	Désignation du bénéficiaire	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur	Durée en années	TAUX			
					FRV (1)	Index ation	Marg e	Taux appliqué % (2)
Totaux généraux								
Totaux pour les emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logement sociaux)								
Totaux pour les emprunts que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logement sociaux)								
Totaux pour les emprunts contractés pour des opérations de logement aidés par l'Etat								
Totaux pour les autres emprunts								

(1) Indiquer F pour le taux fixe, R pour taux révisable, V pour taux variable

(2) En cas de taux variable ou révisable, le taux indiqué peut être suivi de la lettre E en cas d'estimation

(3) Dont intérêts capitalisés

8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Montant de la redevance (N)	Montant des redevances restant à courir		
			N+1	N+2	N+3
	Mobilier Immobilier				
	Mobilier Immobilier				
	Mobilier Immobilier				
	Mobilier Immobilier				

ETAT DES RECETTES GREVEES

Chap	Art. par nature	Libellé de l'article	FEDER	Dons et legs grevés d'une affectation
		Recettes		
		Dépenses		
		Restes à employer		

(1) Afin d'isoler les recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou les recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

* Ouvrir une colonne par recette grevée d'une affectation spéciale

IV – ANNEXES ENGAGEMENTS DONNES – EMPRUNTS GARANTIS PAR LE SMIRT ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL – ETAT DES GARANTIES D'EMPRUNTS ET DETTES - ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE
--

EMPRUNTS GARANTIS PAR LE SMIRT

Emprunt garanti		Annuité garantie au cours de l'exercice	Dont :	
A l'origine	Au 31/12/N		Intérêt	Capital

ETAT DES GARANTIES D'EMPRUNTS ET DETTES

Calcul du ratio De l'article L.3231-4 du CGCT)	Valeur	Pour mémoire : recettes réelles de fonctionnement
Total des annuités garanties à échoir dans l'exercice		
Annuité nette de la dette de l'exercice		
déduire : provisions pour garanties d'emprunts		
TOTAL		

RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Montant des redevances restant à courir	
N+4	N+5

D'UNE AFFECTATION SPECIALE

***** *	***** *	***** *	***** *

IV -- ANNEXES
ENGAGEMENTS DONNES -- ENGAGEMENTS RECUS

ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE (prévus à l'article L. 1414-1)

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP	Date de fin du contrat de PPP

ETAT DES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 31/12/N	Annuité de l'exercice
TOTAL.....							
8017 Subventions à verser en annuités.....							
8018 Autres engagements donnés.....							
Au profit d'organismes publics.....							
Au profit d'organismes privés.....							

ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Annuité reçue au cours de l'exercice	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité de l'exercice
TOTAL.....								
8027 Subventions à recevoir en annuités.....								
8028 Autres engagements reçus.....								
A l'exception de ceux reçus des entreprises.....								
Engagements reçus des entreprises.....								

IV – ANNEXES
ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(article L. 2313-1 applicable aux régions par renvoi de l'article L. 4312-1 du CGCT)

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé Associations : ... Entreprises ... Personnes physiques ... Autres ...		
Personnes de droit public Etat ... Départements ... Communes ... Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...) ... Autres ...		
TOTAL GENERAL		

IV – ANNEXES

LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS LE SMIRT A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 applicable à la région par renvoi de l'article L. 4312-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) ...				
Détention d'une part du capital ...				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt ...				
Subventions à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme ...				
Autres. ...				

(1) Hôtel de région et autres lieux publics désignés par la région ;

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif) ;

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV – ANNEXES
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

Date de la délibération :/../.... Ouvrir un cadre par opération

	Sur l'exercice			Crédits sans emploi	Cumul des réalisations
	Crédits votés (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser		
DEPENSES REELLES 45..1					
TOTAL					
(nature des travaux)					
RECETTES REELLES 45..2:					
TOTAL					
-Financement par le tiers (1)					
-Financement par le SMIRT.					
-Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)					

(1) Ou d'autres tiers

IV – ANNEXES
ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2011

PERSONNEL MIS A DISPOSITION

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	Dont : TEMPS NON COMPLET
FILIERE ADMINISTRATIVE				
Une Directrice Adjointe –grade de directeur Une assistante de direction- grade adjoint administratif de première classe	A C			80 %
TECHNIQUE ②				
TOTAL GENERAL②	2			

ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2011

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EFFECTIFS prévisionnels	EFFECTIFS POURVUS	Dont : TEMPS NON COMPLET
Directeur ou Directrice : filière administrative : administrateur, directeur territorial ou attaché principal ou technique : ingénieur, ingénieur en chef de classe normale ou exceptionnelle. à défaut contractuel.	A	1	0	
Directeur adjoint ou Directrice adjointe filière administrative : administrateur, directeur territorial ou attaché principal ou technique : ingénieur, ingénieur en chef de classe normale ou exceptionnelle. à défaut contractuel	A	1	0	
Chargé de mission expert : filière administrative : directeur territorial ou attaché principal ou attaché ou technique : ingénieur, ingénieur principal à défaut contractuel	A	1	0	
Assistant(e) administratif (ve) et financier(e) filière administrative : rédacteur chef, rédacteur principal, rédacteur	B	1	0	
Secrétaire -Assistante de direction Filière administrative : agent administratif, adjoint administratif, adjoint administratif principal	C	1	0	

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995

(2) Catégories : A, B ou C

VI – ANNEXES
ETAT DU PERSONNEL AU 31 12 2011

AGENTS NON TITULAIRES (emplois pourvus)	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)	CONTRAT (4)
TOTAL GENERAL				

(1) CATEGORIES : A, B et C

(2) SECTEUR ADM : Administratif (dont emplois de l'article 47 de la loi du 26 janvier 1984)

FIN : Financier

TECH : Technique et informatique dont emploi de l'article 47 de la loi du 26 janvier 1984)

CAB : Collaborateurs de cabinet (article 110 de la loi du 26 janvier 1984)

(3) REMUNERATION :

Référence à un indice brut de la fonction publique ou en euros annuels bruts

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée)

3-1 : article 3, 1er alinéa : *remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...), ou pour faire face temporairement à la vacance d'un emploi*

3-2 : article 3, 2ème alinéa : *besoin saisonnier ou occasionnel*

3-3 : article 3, 4ème alinéa : *emplois permanents à temps non complet(-31H30) dans les communes de -2000 habitants*

38 : article 38 *travailleurs handicapés catégorie C*

47 : article 47

110 : article 110

A : autres (préciser)

NEANT

IV – ANNEXES LISTE DES ORGANISMES DE GROUPEMENT LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE
--

LISTE DES ORGANISMES DE GROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LE SMIRT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE PARTICIPATION	MONTANT DU FINANCEMENT
Syndicats mixtes (article L.5721-2 du CGCT)			
Autres organismes de regroupement			

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
...		.../.../...	.../.../...		

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Régie à seule autonomie financière		.../.../...	.../.../...		
Opérations d'aménagement					
...					
...					
...					

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité
...		.../.../...	.../.../...	

IV – ANNEXES AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N

ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N (1)

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LE SMIRT

(1) Article L. 4135-10 du CGCT.

ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice... : **33**.....

Nombre de membres présents : **17**.....

Nombre de suffrages exprimés : **24**.....

VOTES : Pour. : **24**.....

Contre : **0**.....

Abstentions. : **0**.....

Date de convocation : ...**4**../...**06**../...**2012**...

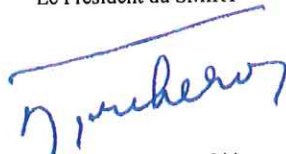
Présenté par Monsieur Alain WACHEUX, Premier Vice-Président,

A...Lille..le.21 Juin 2012

Délibéré, hors la présence du Président du SMIRT, Monsieur Daniel PERCHERON,
par le Comité Syndical, réuni en session..le 21 Juin 2012

A .Lille, le.5 Juillet 2012

Le Président du SMIRT

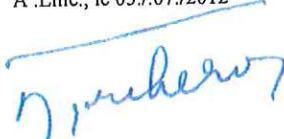


Daniel PERCHERON

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le.5 Juillet 2012

et de la publication le 05/. 07/2012

A .Lille., le 05./07./2012



Daniel PERCHERON

